



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La coalition *Sortons le gaz!* dénonce les entraves à l'action climatique des municipalités

Montréal, Québec, le 11 novembre 2024 – Alors que débute aujourd'hui la 29^e Conférence des Parties (COP29) sur le climat, la coalition *Sortons le gaz!* déplore la lenteur du gouvernement Legault à approuver le [règlement de la Communauté métropolitaine de Montréal](#) (CMM) visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) attribuables à la combustion à des fins de chauffage des bâtiments dans le contexte où sa date d'entrée en vigueur approche à grands pas. La coalition juge que ce délai est inacceptable : il entrave l'action climatique de la CMM, ce qui ralentit également l'élan des municipalités québécoises qui souhaiteraient aller de l'avant pour adopter un règlement semblable afin de sortir le gaz des bâtiments.

« Sans autorisation avant la date butoir du 1er janvier 2025, les efforts soutenus de décarbonation de la CMM, qui représente près de 50% de la population du Québec, auront été en vain. Ce règlement, adopté il y a déjà plus de six mois et essentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur bâti, est suspendu par la lenteur du gouvernement, mettant en péril les ambitions climatiques des municipalités québécoises », estiment les organisations membres de la coalition *Sortons le gaz!*

Le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, responsable d'approuver ce règlement, indique qu'il attend l'avis du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Ce dernier, de son côté, se limite à déclarer qu'il « analyse le dossier », sans fournir de date ou d'engagement clair.

La CMM le souligne dans son communiqué : « bien que la hausse anticipée de la demande en électricité découlant du règlement métropolitain soit limitée, la CMM a mené des discussions avec Hydro-Québec afin de s'assurer au préalable de sa capacité à répondre aux besoins des municipalités à la suite de l'entrée en vigueur de ce règlement et à raccorder les nouveaux bâtiments au réseau de distribution électrique. »

Pour la coalition, le gouvernement du Québec, s'il prenait ses responsabilités en rehaussant les normes de construction des bâtiments et en favorisant davantage le chauffage électrique par accumulation de chaleur, pourrait facilement réduire la demande en électricité découlant du règlement. Cette solution permet en effet de déplacer les charges de chauffage hors des pointes de la demande.



La coalition rappelle que le gaz naturel est présenté à tort comme un « combustible de transition », puisqu'il contribue de manière significative aux émissions de GES du secteur des bâtiments et retarde la transition vers des énergies 100% renouvelables.

Sortons le gaz! appelle donc le gouvernement Legault à cesser de se cacher derrière des analyses interminables et à approuver sans délai le règlement de la CMM. Rappelons que le gouvernement du Québec est membre et co-président de l'Alliance *Beyond Oil and Gas* ([BOGA](#)), une alliance internationale de gouvernements et d'autres parties prenantes qui travaillent ensemble pour faciliter la sortie progressive et encadrée de la production de pétrole et de gaz.

« Un gouvernement qui se proclame leader climatique à l'international doit soutenir et accélérer les actions climatiques locales, au lieu de les entraver », concluent les organisations membres de la coalition *Sortons le gaz!*

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Emmanuelle Rancourt, coordonnatrice de la coalition *Sortons le gaz!*
418-999-5121 | info@sortonslegaz.com

À propos de la coalition *Sortons le gaz!*

La coalition *Sortons le gaz!* réunit des organisations environnementales, syndicales et citoyennes qui se sont données pour but de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétiques dans le secteur du bâtiment tout en accélérant le passage de la totalité du parc immobilier du Québec à des sources d'énergie 100 % renouvelables. Elle s'emploie à faire connaître les vrais impacts du gaz dit « naturel » sur notre santé, notre environnement et nos finances, à promouvoir les avantages de le remplacer ainsi qu'à faire connaître les façons d'y arriver. Pour ce faire, la coalition informe la population ainsi que les acteurs et actrices de tous les paliers décisionnels.

Membres de la coalition : Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), Écohabitation, Équiterre, Fondation David Suzuki, Environnement vert plus, Fondation Coule pas chez nous, Greenpeace, Imagine Lachine-Est, Nature Québec, Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE), Regroupement vigilance énergie Québec (RVÉQ), Sortons la Caisse du carbone, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), For Our Kids, Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC) et Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC).

Pour en apprendre davantage sur la coalition : sortonslegaz.com